

« Je voulais défendre la fonction de police de proximité »

AMAY

Le problème relationnel s'est mué en problème politique. Jean-Pierre Doneux explique, entre autres, ainsi son éviction.

Le Verlainois Hubert Jonet, président de zone, l'a appelé vendredi après-midi et l'a informé de la décision du conseil de police. Qui a rentré, à la ministre de l'Intérieur, un avis motivé sur sa volonté de mettre un terme à son mandat de chef de corps. Jean-Pierre Doneux, chef de zone à la police Meuse-Hesbaye, n'a pas tenu à réagir tout de suite. Mais aujourd'hui, il le fait. Pour rectifier le tir sur certaines informations qu'il n'estime pas correctes. Depuis qu'il est écarté de son poste, le chef de corps n'a jamais pu rencontrer les représentants du personnel qui s'étaient plaints. « Je n'ai jamais été associé à une quelconque recherche de solu-

tion », explique-t-il. Il n'y a cependant jamais eu de plainte actée contre lui, mais bien un courrier du personnel reprenant des inquiétudes sur la façon de gérer la crise Covid. Si tensions il y avait, le chef de zone pensait qu'elles se régleraient.

La première analyse des risques psychosociaux faite n'était pas objective à son sens car elle était partielle, basée sur des considérations et pas des faits objectifs. Sur vase de ces remarques, le conseil de police en a demandé une deuxième, confiée à deux docteurs en psychologie. Qui ont confirmé les erreurs méthodologiques et les sources de biais qui invalidaient les « conclusions hâtives » de cette première analyse. Ils ont suggéré des solutions. Et cette deuxième analyse « ne recommandait nullement l'écartement du chef de zone », explique Jean-Pierre Doneux. Parmi les solutions proposées, il y avait même le retour du chef de zone à son poste avec un

coaching individuel de lui-même ainsi qu'un coaching collectif du Comité de direction pour renforcer son action. « Les docteurs en psychologie voulaient créer une nouvelle dynamique, je me suis inscrit dedans. » Il a suivi deux séances de coaching qui cependant en sont restées là. Le collègue n'a pas donné de suite.

Ce qui fait dire à Jean-Pierre Doneux que le problème politique a pris le pas sur le problème relationnel (avec certains membres du personnel) qu'on lui reprochait. Un problème politique ? Il a traité à un problème de vision qu'il ne partage pas avec le politique sur les moyens nécessaires à accorder à la zone pour bien fonctionner. « Je suis par ailleurs pleinement conscient des difficultés économiques propres à nos communes mais il est de mon devoir de défendre la fonction de police de proximité. »

La ministre décidera

Aujourd'hui, Jean-Pierre Doneux a introduit deux re-



Jean-Pierre Doneux espère beaucoup de la décision de la ministre de l'Intérieur.

cours au Conseil d'État : un contre sa suspension (le Conseil d'État n'a pas retenu l'urgence mais le recours est toujours pendant et doit être examiné au fond) et un contre l'évaluation qui lui a été signifiée en juillet dernier et qu'il juge partielle et pas basée sur des faits concrets. Il regrette aujourd'hui sa comparution jeudi soir, à 21 h, devant le conseil de police. Non seulement l'heure était tardive pour une décision à prendre qui était importante. Mais, de plus, les conseillers n'avaient pas tous reçu ses documents qu'il a par ailleurs lus mais en partie seulement. Documents qui étaient à leur disposition mais ne leur avaient pas été

envoyés. Et peu sont venus les consulter, selon lui.

Jean-Pierre Doneux attend aussi beaucoup de la décision de la ministre de l'Intérieur qui estimera, elle, s'il doit être démis de ses fonctions ou pas. Elle suivra ou non l'avis du collègue et du conseil de police.

Jean-Pierre Doneux sera d'ailleurs entendu par un de ses représentants. « Si mon renvoi est confirmé, je m'inclinerai, mais j'aurai ma conscience pour moi », dit celui qui regrette qu'on brise ainsi sa carrière. « Il y a encore peu de temps, j'étais presque considéré comme étant le meilleur chef de corps selon certains. Le préjudice pour ma famille et moi est énorme. »

CATHERINE DUCHATEAU

Un comité de pilotage pour réduire les émissions de CO2

AMAY

La Commune d'Amay lance un appel à candidatures pour intégrer le comité de pilotage du Plan d'action pour l'énergie durable et le climat (PAEDC).

Une réduction des émissions de CO2 de minimum 40 % d'ici 2030 : c'est ce à quoi s'est engagée la Commune d'Amay dans le cadre

de la Convention des Maires. Et elle s'y attelle à travers son Plan d'action pour l'énergie durable et le climat (PAEDC) avec une étape importante à franchir prochainement : la constitution d'un comité de pilotage sous la houlette d'un coordinateur spécialement engagé sous subsidie POLLEC (politique locale énergie climat). « L'appel à candidatures est lancé pour intégrer ce comité de pilotage que nous espérons composé de profils diversifiés

parmi les citoyens, indépendants, agriculteurs, chefs d'entreprise, représentants d'associations, explique Didier Lacroix, l'échevin amaytois de l'Environnement. Car la réduction des émissions de CO2 est un vrai projet transversal. »

Ce comité de pilotage aura pour objectif d'élaborer et de mettre en œuvre les actions permettant d'atteindre les ambitions de réduction des émissions de CO2 du PAEDC. Il est aussi invité à re-

mettre des avis collectifs sur les projets envisagés par la Commune. « On s'est engagé au départ pour un minimum de 40 % d'ici 2030. Mais, on vise déjà les 55 % pour 2035 et même la neutralité pour 2050, poursuit l'échevin. Un peu à l'instar de la CCATM pour les dossiers relatifs à l'aménagement du territoire et la mobilité, ce comité de pilotage pourra donner son avis sur certains projets. Par exemple, sur les investissements que la Commune compterait

faire dans l'isolation des bâtiments publics pour montrer le bon exemple. Ou encore sur la localisation future de bornes de recharge électrique pour les voitures et vélos sur la commune. »

Les personnes intéressées ont jusqu'au 15 octobre pour faire parvenir leur candidature à l'adresse planningclimat@amay.be en décrivant leurs motivations à intégrer le comité de pilotage.

FRÉDÉRIC RENSON